

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Fourniture et pose de supports vélos et abris vélos - Attribution du marché

N° : VA_DEC2020_472
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R. 2123-1 du Code de la Commande Publique,

décidons

De conclure l'accord-cadre de fournitures et pose de supports vélos et abris vélos pour :

- Le lot 1 « Supports vélos » : avec la société IDVERDE, domiciliée à WAMBRECHIES (59874), pour un montant maximum annuel de 33 333.33 € HT, soit 40 000 € TTC
- Le lot 2 « Abris de vélos » : avec la société FRANCE ENVIRONNEMENT, domiciliée à AVELIN (59710), pour un montant maximum annuel de 66 666.66 € HT, soit 80 000 € TTC

La durée de validité de l'accord-cadre débute à compter du 01/01/2021 pour une durée de 12 mois.

L'accord-cadre est reconductible de manière tacite 1 fois pour une période de 12 mois soit une durée totale de l'accord-cadre de 24 mois.

Imputations budgétaires : 2152 822 2400 24PVELOS – 2128 822 2400 24ABRIS

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 22 décembre 2020

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20200706-177897-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 31 décembre 2020

